

23^e dimanche. A

Ez 33, 7-9 ; Rm 13, 8-10 ; Mt 18, 15-20.

La correction fraternelle.

L'Église est une assemblée de frères unis par l'amour du même Père qui dialoguent entre eux avec franchise pour que la communion, brisée par le péché, soit rétablie par le pardon dans la prière.

« *Si ton frère a commis un péché* ». L'Église n'est pas une communauté de purs, de cathares. Parfois on vous lance à la figure que les chrétiens ne sont pas meilleurs que les autres ; et les scandales répercutés par les medias salissent le visage de l'Église. La correction consiste-t-elle alors à punir selon la justice ? Le prophète Ézéchiël, comme un guetteur, devait avertir le « méchant ». L'Évangile parle du « frère ». La correction évangélique n'est pas d'abord disciplinaire mais fraternelle, inspirée par l'amour d'un membre qu'il s'agit de « gagner » à la communion de l'Église qu'il était sur le point d'abandonner. Le chrétien aurait beau s'acquitter de ses devoirs de justice, il ne serait jamais quitte de la dette de l'amour mutuel (2^e lecture). Saint Paul voulait se faire tout à tous pour les gagner tous (I Co 9, 22). Et l'Apôtre n'hésite pas à reprendre saint Pierre lui-même qui se compromet dans la pratique judaïque des repas, ce qui nuit gravement à la cause de l'Évangile (Ga 2, 11).

[Pour les anciens, notamment Plutarque, la correction sincère et délicate provenait de l'amitié. Pour les chrétiens, cette obligation est renforcée au titre de la charité. Elle est recommandée par saint Jacques : « Si quelqu'un parmi vous s'égare loin de la vérité et qu'un autre l'y ramène, qu'il le sache : celui qui ramène un pécheur de son égarement sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés » (Jac 5, 19-20 ; cf I P 4, 18).]

Saint Matthieu insère la correction fraternelle dans son discours sur la vie communautaire, qui est tout baigné de miséricorde. Il la place entre le modèle du berger qui cherche sa brebis égarée et le pardon toujours à donner jusqu'à soixante-dix fois sept fois. Aussi le moyen âge ne se trompait pas en mettant la correction au milieu de la liste des sept œuvres de miséricorde spirituelle : enseigner, encourager, consoler, corriger, pardonner, patienter, prier.

Concrètement, que recommande Jésus vis à vis du frère pécheur ?

D'abord, « *va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute* ». Le premier pas est à faire par le frère qui a remarqué le mal, et même il n'attendra pas que son prochain se trouve en danger. Mais cette démarche sera discrète, en tête à tête, pour que le mal reste si possible inconnu et que le frère puisse conserver sa réputation et son honneur. Sommes-nous aussi délicats que Jésus ? Pensons à son dialogue avec la Samaritaine, qu'il amène progressivement à se convertir, ou à son attitude envers la femme adultère, qu'il évite de regarder en écrivant à terre pour ne pas l'enfoncer davantage dans la condamnation. Il ne s'agit pas en effet d'être un redresseur de torts, toujours prêt à faire la leçon, mais c'est dans un climat d'amour, de dialogue, que doivent se faire les remarques, amour qui n'est ni le refoulement des problèmes, ni l'anesthésie artificielle des conflits. Nos interventions visent-elles seulement à publier les défauts des autres ou à gagner vraiment les autres, à les sauver ?

Ensuite, « *s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes* ». Après un premier refus du pécheur récalcitrant, il ne faut pas rompre avec lui mais faire de nouvelles tentatives pour le convaincre. Prendre deux ou trois témoins, selon le Deutéronome (19, 15), était une mesure pour éviter l'arbitraire, empêcher le jugement trop subjectif, la précipitation qui ferait prendre des mesures disciplinaires par pure vengeance ou en gardant de la rancune. Une correction qui ferait plus de mal que de bien doit être omise.

Enfin, « *s'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté de l'église* ». C'est le frère lui-même qui se met en dehors de la communauté, par ses refus répétés. « *Qu'il soit pour toi un païen et un publicain* ». Puisqu'il s'est excommunié lui-même, on ne peut que l'abandonner à la miséricorde du bon Pasteur qui partira à la recherche de l'égaré, à l'amour du Père des cieux qui ne veut pas qu'un seul se perde (18, 14), lui qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons et tomber la pluie sur les injustes et sur les justes (5, 45).

« S'il n'écoute pas..., s'il refuse d'écouter..., s'il refuse encore d'écouter... » La discipline, l'excommunication est suspendue à ces conditionnelles successives. Elle n'a de sens qu'acceptée librement, du fond du cœur, par ceux à qui elle se propose. Cette relation se base sur l'écoute. La parole est le tissu de la vie ecclésiale, qui passe par un dialogue, fût-il aussi bref que le simple *Amen* du communiant au prêtre qui lui montre l'hostie. Ce qui compte pour Jésus, ce ne sont pas les rites en tant que tels, mais ce qui se vit au niveau profond dans les personnes. Les gestes extérieurs, y compris les éventuelles mesures disciplinaires, n'ont de valeur que dans la mesure où elles favorisent la vie spirituelle, qui a toujours pour point de départ une écoute, ne serait-ce que celle de la voix silencieuse de l'Esprit.

« *Si deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux* ». Le Christ est présent dans son Église qui célèbre le culte en commun, lorsqu'elle prend une décision disciplinaire. Quand elle lie ou délie sur la terre, il y a une correspondance dans le ciel. Car l'Église est le lieu de la miséricorde même de Dieu. Beaucoup d'hommes ne découvrent le pardon de Dieu (du ciel) que s'ils découvrent (sur terre) des frères qui mettent en œuvre dans leur comportement une attitude concrète de miséricorde et de pardon. Le Christ est présent non pas dans une simple administration humaine mais dans l'Église en prière : le Seigneur ressuscité ratifie et assiste la communauté qui lui rend un culte. Plusieurs mots résonnent comme un écho de la liturgie : « Amen, je vous le dis... si deux ou trois sont rassemblés (le verbe grec utilisé est celui qui a donné le mot synagogue), et se mettent d'accord (en symphonie, en harmonie) au nom de Jésus (ce Nom qui très tôt joua un rôle important dans le culte chrétien primitif), alors le Seigneur est là, au milieu d'eux ». Dans le Talmud, un rabbin affirme : « Lorsque deux sont assis occupés de la Tora, la Gloire est au milieu d'eux ». Et Dieu dit dans la Loi : « En tout lieu où j'aurai fait mémoire de mon nom, je viendrai vers toi et je te bénirai » (Ex 20, 24). L'union en Dieu dans la prière est un acte de charité qui a toujours sa récompense par la présence du Christ Seigneur.

La Règle de saint Benoît contient un code disciplinaire. Aussi un frère pouvait appeler le monastère une maison de correction. Cependant, saint Benoît recommande à l'abbé de s'occuper en toute sollicitude du frère qui a failli. « S'il ne se corrige pas, l'abbé devra faire ce que fait un sage médecin : après avoir administré les calmants et les onguents des exhortations, les remèdes des divines Écritures et finalement le cautère de l'exclusion, s'il voit que tout son art est impuissant, il aura encore recours à un plus grand moyen, sa prière et celle de tous les frères, afin que le Seigneur qui peut tout, opère le salut de ce frère malade » (RB 28).

Nous te rendons grâce, Père très aimant, pour la présence de ton Fils Jésus-Christ au milieu de notre communauté en prière : avec lui, tu demeures parmi nous, et ton Esprit nous ouvre à l'amour difficile et délicat de nos frères. Amen.

Fr. Jean-Gabriel, Kergonan, 4 septembre 2011